

Les Echos SOCIÉTÉS

LE PUBLICATEUR LÉGAL - LA VIE JUDICIAIRE

avec



Wolters Kluwer

L'IDÉE BUSINESS

MY LITTLE SAPIN, START-UP SAISONNIÈRE AU SEIN D'UNE PME //

En 2013, Pierre Naudet, arrière-arrière-arrière-petit-fils du fondateur des pépinières Naudet imagine My Little Sapin, de petits sapins vendus avec leur décoration sur Internet. Il a créé une plate-forme marchande où sont proposés deux formats de sapin, dix couleurs de pot et dix thèmes de décoration, des lutins aux guirlandes, en passant par les boules et les friandises.

Une idée inédite qui trouve rapidement son public parmi les nombreux citadins à l'étroit dans leur appartement : 600 unités écoulées en 2013, 1.000 en 2014 puis 2.000 en 2016. « Nous prévoyons d'en commercialiser 4.000 cette année », annonce Pierre Naudet. En sommeil le reste de l'année, le site Facebook reprend des couleurs avec l'organisation de jeux concours pour « fidéliser la clientèle et motiver l'équipe qui fait beaucoup d'heures supplémentaires »

Ophélie Colas des Francs

L'article complet sur entrepreneurs.lesechos.fr

AIDE ET RÉSEAUX // Second Souffle organise une journée nationale « Rebond des entrepreneurs »

Des réseaux pour rebondir après une liquidation

Yves Vilagines
yvilagines@lesechos.fr

Après une première journée organisée à Lille en juin 2017, Second Souffle donne rendez-vous, ce vendredi 8 décembre, à tout l'écosystème du rebond entrepreneurial à la CCI de Paris. Les entrepreneurs en difficulté pourront, sur place, découvrir et s'adresser aux principales structures et associations d'entraide que sont Second Souffle, 60.000 rebonds, Re-créer, SOS Entrepreneur, Apesa, BGE, Réseau Entreprendre, etc. « L'échec c'est très bien d'en parler, reconnaît Dimitri Pivot, le président fondateur de Second Souffle. Mais parler des outils pour prévenir l'échec et rebondir, c'est encore mieux. »

Directeur, et pas chef d'entreprise

Grâce à une vingtaine de bénévoles, l'association Second Souffle accompagne des entrepreneurs pendant et après la liquidation de leur entreprise. Implantée dans six villes en France, elle organise des réunions chaque premier jeudi du mois. Elle est née en 2010 après l'échec entrepreneurial vécu par son fondateur, Dimitri Pivot. C'aurait été un entrepreneur venant de mettre la clef sous la porte de sa dernière affaire, Kitecano. « Je me suis dit que ce serait facile de

retrouver un job. J'ai envoyé 200 CV, mais je n'ai eu qu'un seul retour, raconte-t-il. Un consultant m'a rappelé pour me dire qu'avec ce CV, je n'aurais aucun entretien, qu'il ne fallait pas dire que j'avais été chef d'entreprise. » Dimitri Pivot suit ces conseils, refait son CV, écrit « directeur » et renvoie une dizaine de candidatures. « J'ai obtenu 5 entretiens et un job », conclut-il.

A peu près au même moment, entre 2008 et 2010, l'entrepreneur Philippe Rambaud traversait les mêmes affres, et créait, lui aussi, une association d'entraide aux entrepreneurs : 60.000 rebonds. Son développement a été rapide avec aujourd'hui 17 villes couvertes, 11 permanents et 500 entrepreneurs accompagnés, selon son président, Guillaume Mulliez. « Un entrepreneur en difficulté doit affronter les 7D : déni, dette personnelle, dépôt de bilan, déménagement, divorce, dépression et risque de décès. » Chez 60.000 rebonds, l'accompagnement est collectif et individuel : chaque Entrepreneur En Rebond (EER, selon le jargon de l'association) est accompagné d'un coach et d'un parrain entrepreneur, tous les deux bénévoles. « Le coach reconstitue le socle personnel : courbe de deuil, estime de soi, sortie du déni ou d'une culpabilité extrême... Le parrain apporte des solutions concrètes d'entraide financière et pour recréer un réseau, par exemple », explique Guillaume Mulliez qui assure que, sans cet

accompagnement, il faut entre six ou sept ans pour se remettre d'une faillite.

Aussi, le rebond salarial est la solution préférée à court terme, car elle permet de retrouver des ressources financières sûres et plus rapidement. Chez Second Souffle, les deux tiers des entrepreneurs accompagnés retrouvent un emploi dans les deux ans, et environ 40 % chez 60.000 rebonds. « Mais beaucoup reviennent ensuite à l'entrepreneuriat », assure Dimitri Pivot. La mise en place prochaine d'une allocation-chômage minimale pour les chefs d'entreprise divise pourtant les principaux intéressés. « Nous ne sommes pas tous d'accord, avoue le président de Second Souffle. Personnellement, je suis pour une couverture à la carte, un régime d'assurance facultatif. Et puis, il faudrait faire varier cette couverture en fonction de la contribution de chacun à l'économie. On ne devrait pas accorder la même allocation à un chef d'entreprise qui a créé 10 emplois pendant dix ans qu'à celui qui a travaillé seul... »

Autres revendications, exprimées par le président de 60.000 rebonds, la suppression du fichier 050 de la Banque de France, après celle du fichier 040 en 2013. « Car cela stigmatise ceux qui ont planté deux boîtes et il suffit d'avoir une holding », explique Guillaume Mulliez. Et la création d'un cautionnement mutualisé de prêt, à l'image du Crédit Logement. ■



Après une liquidation, beaucoup d'entrepreneurs reviennent à l'entrepreneuriat », estime Dimitri Pivot, président fondateur de Second Souffle.